

## **Candidature de Jolan C. Bertrand**

Je me porte candidat aux élections du conseil syndical de la Ligue car je veux rejoindre ceux d'entre nous qui se battent pour nos droits, pour une meilleure reconnaissance de notre statut et de nos activités en tant que métiers. Je veux contribuer à la lutte pour le respect de nos droits, pour des contrats plus équitables et, à long terme, pour qu'on soit enfin traités comme des professionnels dont la production est essentielle à la société.

Je veux qu'on arrête de considérer nos activités comme des passe-temps qui peuvent sur un malentendu passer pour un métier. Je serai toujours le premier à encourager tout un chacun à donner libre cours à sa créativité artistique, mais il y a une différence entre pratiquer une activité pour le plaisir, et la pratiquer dans une démarche professionnelle. La société capitaliste dans laquelle nous vivons tend à effacer cette différence par une injonction constante à la productivité, de préférence financière. Je veux qu'on reconnaisse l'importance de la pratique artistique de loisir, et par extension, qu'on fasse la différence avec la pratique artistique professionnelle.

Cette pratique professionnelle doit relever d'un choix et d'une démarche. Ce ne pourra être le cas que lorsque nos heures de travail nous seront correctement rémunérées. Les droits d'auteur issus de la vente de notre production ne rémunèrent pas les heures passées à la créer. Nous sommes les seuls travailleurs de France à ne pas être payés pour notre travail. Je veux travailler à ce que cette situation change. Une tâche ardue qui commence par la communication : la vaste majorité du grand public en France n'a absolument aucune idée de la manière dont les AA sont rémunérés et tombe des nues lorsque la question est abordée. Je veux changer cette situation.

Ces deux objectifs passent à mon sens par l'élaboration d'une formation à nos métiers, connue et reconnue du grand public, et considérée comme nécessaire pour accéder au statut professionnel. Cette formation devrait être consacrée en majeure partie à équiper les primo-acteurs d'une solide connaissance de leurs droits, mais aussi des outils utiles au développement de leur pratique artistique.

Si je rejoins le conseil syndical de la Ligue, j'espère être capable de faire avancer les questions de la reconnaissance de notre statut en tant que professionnel.les, d'une meilleure rémunération, et d'une meilleure information, tant du grand public que de notre milieu. Merci de votre attention.



*Crédit photo : Zeph Dangles*